

L'ANTHROPOLOGUE FACE AU DEVELOPPEMENT  
OU LE SAVANT FACE AU POLITIQUE ?

- Introduction au débat -

Bernard SCHLEMMER  
ORSTOM - Département H

Cette contribution, se proposant de répondre au thème de la "responsabilité du chercheur", était initialement prévue pour la dernière séance mais, de nature plus générale que les autres communications présentées pour ce jour-là, elle a paru aux autres membres du comité d'organisation mieux à même d'ouvrir la voie aux débats dès l'ouverture du colloque. En effet, ce thème de la responsabilité du chercheur court - comme cela était prévisible - à travers chacune des contributions et chacun a déjà, par avance, pris position, au moins implicitement. Or, il m'a paru intéressant de relever l'existence d'une certaine corrélation entre le type de position prise et le type de recherche menée, selon l'éclairage que celle-ci projette : plutôt sur "le développement" (sur l'analyse d'une opération, sa logique, son succès ou son échec...), ou plutôt sur la société civile, objet de ce développement (en privilégiant alors l'analyse des réactions paysannes, des logiques structurelles du système social...). La corrélation, que j'engage chacun à vérifier, est la suivante :

- c'est lorsque le projecteur est braqué sur le monde des

développeurs (comme c'est le cas pour P. Achard, S. Ash, C. Condamines, B. Hours ou F. Leimdorfer, par la construction même de leur objet, mais également pour A. Locquay ou F. Sabelli, de façon plus implicite), que les critiques du "développement" sont les plus radicales, et presque sans appel.

- par contre, lorsque c'est la société civile qui est privilégiée (cf. P. Bernardet, V. Lassally, M. Massard, F. Ruf ou A. Schwartz), le jugement porté se fait beaucoup plus nuancé. Les logiques perverses de l'économie de développement n'apparaissent plus comme toutes-puissantes et les sociétés qui leur sont soumises se révèlent capables de les retourner en fonction de leur propre logique.

En somme, tout se passe comme si plus notre analyse porte au coeur même du dispositif du développement, plus notre condamnation est sévère ; à moins que ce ne soit nous - les anthropologues - qui ne parvenions à nous défaire de nos a-priori critiques que sous l'influence de ceux-là mêmes à la place desquels nous voulons nous placer, lorsque nous prononçons ces condamnations ?

Quoiqu'il en soit, c'est dans presque toutes les contributions que l'on voit le chercheur ne pas hésiter à prendre position, à dire ce qu'il conviendrait de faire - répondant ainsi aux vœux d'A. Bourgeot - ou, à tout le moins, ce qu'il ne faut pas (ou ce qu'il aurait fallu ne pas) faire. Une exception, pourtant, digne d'être notée : l'anthropologue qui, comme M.F. Lange ou C. Quiminal ou également comme M.P. Darré ou W. van Schendel, analyse les transformations impulsées par les sociétés elles-mêmes, et qui ne trouve pas, en face de lui, de "développeurs" au sens habituel du terme (économistes, experts, politiques...) semble alors ne se sentir capable que d'apporter des analyses sur les contradictions dans lesquelles ces populations se débattent, mais non plus du tout de prendre parti, de proposer une solution, ou en tout cas fort peu désireux de se le voir demander...

Mais, dans l'ensemble, la façon dont on a répondu me conforte bien (1) dans l'idée selon laquelle se dessine depuis quelques années un mouvement vers un engagement de l'anthropologue - comme on peut le voir dans les communications de A. Bourgeot, bien sûr, mais aussi de G. Courade, P. Couty, ou C. Robineau. Quoi d'étonnant à cela, d'ailleurs ? L'urgence dramatique de certaines situations ne nous oblige-t-elle pas, moralement, à quitter ou,

plus exactement : à prolonger notre mission première - la production de connaissances - (préalable évidemment indispensable) pour entrer dans la recherche des alternatives politiques auxquelles notre détention d'un certain savoir peut nous conduire ? Ne faut-il pas chercher alors par quels moyens l'on pourra influencer sur les politiques mises en oeuvre ? N'est-il pas, en un mot, nécessaire d'accepter de "se salir les mains" ? D'autant que, sans le savoir, inconscients que nous étions d'être lus, précisément par les décideurs, nous avons déjà les mains sales, comme nous le rappelle Gérard Roy (2), malgré notre insupportable prétention d'être les seuls détenteurs d'un savoir vrai.

Si donc (et seulement si) s'affirme bien un tel mouvement vers l'engagement du chercheur, qui veille désormais à ce que ce savoir qu'il détient soit au moins utilisable, sinon utilisé (en connaissant et en acceptant d'en prendre les risques), alors je voudrais insister sur ce point : il ne faudrait pas que soit poussé trop loin le mouvement de balancier.

Car - il n'est peut-être pas inutile de le rappeler - le mouvement inverse, le mouvement de réticence a longtemps prévalu vis-à-vis d'un tel engagement ; il reposait sur une expérience historique amère. L'anthropologie appliquée n'est pas, en effet, une idée neuve. Si l'anthropologie française s'en est tenue plutôt à l'écart (à l'exception notable des travaux sur le droit foncier traditionnel en Afrique noire), l'anthropologue britannique n'hésitait pas à se mettre au service de l'administration coloniale ; et celle-ci le lui réclamait, consciente que sa politique du "find the chief" et de l'indirect rule exigeait de sérieuses enquêtes ethnographiques - ne serait-ce que pour trouver le bon chef et tracer de bonnes limites au respect du droit coutumier. Et dans le procès fait à l'anthropologue, celui-ci, "valet de l'impérialisme", est toujours coupable soit d'avoir occulté la politique d'asservissement coloniale, quand il restait aveugle aux transformations en cours, soit d'en avoir pris sa part, quand il se mêlait de donner des conseils. B. Moizo nous montrera que le procès est toujours d'actualité, en Australie. Il se pourrait bien qu'ailleurs, il soit réactivé...

L'on répondra que les choses ont changé, que ce n'est pas la même chose de se mettre au service du colonisateur, ou de se mettre au service du "développement", de chercher les moyens d'accroître le bien-être, la

croissance économique et le progrès social des populations du Tiers-Monde. Plus de problème moral, donc, plus de cas de conscience. Voire... Le colonisateur s'est trouvé bien rapidement - et avec une unanimité bien suspecte - accusé de tous les péchés du monde. En chargeant ainsi ce bouc émissaire commode, ne s'est-on pas débarrassé un peu facilement du "fardeau de l'homme blanc" ? ("L'homme blanc ne pleure plus" nous rappelle C. Condamines...). Or, il faut bien voir que l'anthropologue ne s'est jamais mis au service du colon, dont le seul but était effectivement de tirer au plus vite profit de son exploitation - c'est-à-dire de l'exploitation de ses travailleurs -, mais au service de l'administrateur colonial. Celui-ci était loin de poursuivre toujours la même politique de rentabilisation à court terme. Les archives en apportent maintes fois la preuve : la politique de l'administration des colonies n'était pas tant tournée vers l'enrichissement du colon que, le plus souvent, vers celui de son Territoire, vers la mise en valeur de la colonie dans son ensemble et à long terme ; il s'agissait même parfois d'aboutir à son autonomie économique vis-à-vis de la métropole.

Le procès de la colonisation étant déjà instruit, à quoi bon rappeler ces nuances ? A montrer qu'on peut légitimement se demander : quelle différence fondamentale sépare la "mise en valeur" de l'administrateur colonial et le "développement" de l'expert FAO ? Laquelle distingue le mot d'ordre de "développement auto-centré" de celui "d'auto-suffisance de la colonie" ? J.P. O. de Sardan le dit également : "Le mot "développement" n'existait pas encore, mais c'était bien de cela qu'il s'agissait" ; et la "récurrence" dont parle M.J. Jolivet (3) ne prend pas seulement place en Guyane : elle est de partout. Certes, la bonne foi et la sincérité du plus honnête des administrateurs coloniaux étaient très systématiquement battues en brèche par des contraintes économiques et des enjeux stratégiques (et des groupes de pression efficaces !) qui le dépassaient. Mais qu'y a-t-il là de changé ? Les relations Nord-Sud seraient-elles basées sur le désintéressement le plus altruiste et n'achoppent-elles que sur des malentendus et des contraintes techniques ?

La première communication que nous ayons reçue après l'annonce de ce colloque - celle de Georges Courade - le rappelait d'entrée de jeu : le problème que nous posions reste une question "lancinante", peut-être "peu branchée dans le milieu scientifique, mais toujours remise sur le métier". Certes, et il ne cessera pas d'en être ainsi, car le problème posé ne comporte

pas de réponse simple ni universelle, qui fait donc se mêler considérations scientifiques et considérations éthiques, argumentaire fondé sur des connaissances empiriques et argumentaire fondé sur des convictions personnelles. Le "développement" est ainsi entendu tantôt comme un objet de l'étude, voire comme l'objet de l'étude, tantôt comme constituant sa finalité. Problème insoluble, donc ? Sans doute, mais cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas, périodiquement, le reposer ; et le contexte politique dans lequel le débat se déroule aujourd'hui lui confère, au contraire, me semble-t-il, une actualité nouvelle.

Car ce qui est en cause, ici, ce n'est pas tant la relation anthropologues / développeurs, la contribution de Gérard Roy le montre bien. Ce qui est en cause, c'est la dialectique qui lie et oppose le savant et le politique ou, si l'on préfère, les rapports qu'entretiennent (que pourraient, ou que devraient entretenir) la communauté scientifique, détentrice - et productrice - d'un certain savoir et savoir-faire spécialisé, et les détenteurs du pouvoir, à qui il incombe (sauf à critiquer la légitimité de leur pouvoir, ou la validité du système qui le leur a accordé) d'effectuer les choix et de les mettre en oeuvre, en fonction du projet qui est le leur.

Or, cette relation n'est nullement symétrique.

Que demande le chercheur, au pouvoir ? Une politique de la recherche qui lui procurerait les moyens matériels (des crédits, des labos, etc...) et psychologiques (la responsabilité de son travail, la liberté d'entreprendre sans être certain d'un résultat - et de persévérer !, la faculté d'échanger et de critiquer les résultats avec l'ensemble de la communauté scientifique, quelles que soient les frontières, etc...) qu'il estime nécessaire pour mener à bien son travail. Plus amples seront ces moyens, mieux sera comblée l'attente du chercheur. Mais celui-ci, *en tant que chercheur*, se limite à ce type de demande, n'attend rien de plus. (En tant que chercheur, car le chercheur est aussi un citoyen comme les autres, avec ses attentes propres ; et ses options personnelles peuvent fort bien, quel que soit son accord ou son désaccord avec la politique de *la recherche* mise en oeuvre, être en concordance ou en opposition avec celles du pouvoir. Mais c'est là un autre problème, qu'il me paraît important de distinguer, l'on verra pourquoi).

A l'inverse, que demande le pouvoir, au chercheur ? A l'évidence, non pas tant de chercher, que de trouver ! Cette boutade n'est pas si simpliste. Car elle ne signifie pas seulement que le pouvoir espère du chercheur des techniques plus performantes, plus économiques, etc : des résultats concrets. Il attend beaucoup plus : un ensemble cohérent lui offrant les moyens *-et la justification-* de sa politique. Ce n'est donc pas tant la définition d'une nouvelle politique pour la recherche que le pouvoir se propose aujourd'hui de revoir, que l'inverse : une nouvelle recherche pour la politique, l'orientation de la recherche en fonction d'une nouvelle politique. Le détenteur du pouvoir étant un homme qui, en fonction des fins qu'il poursuit (de ses valeurs), détermine l'avenir en opérant des choix, il est, à l'évidence, davantage tenté par ce que Max Weber appelait "l'éthique de conviction" - orientée selon la primauté des fins poursuivies - que par "l'éthique de responsabilité" - orientée selon la primauté des moyens mis en oeuvre. L'avenir étant imprévisible, il lui faut justifier ses choix : la science, dans ce rôle, a remplacé la religion, et plus le pouvoir se soumet à l'éthique de conviction, plus il cherchera à se soumettre la science ; jusqu'à proclamer la seule validité de la science aryenne, ou de la science prolétarienne...!

Or, à cette attente du pouvoir - la justification de ses choix -, la science ne peut pas répondre. Pour reprendre les exemples extrêmes que je viens de rappeler, aucun savant n'a jamais justifié, en tant que savant, les choix politiques du nazisme ou du stalinisme. Et surtout, même parmi ceux qui l'ont tenté en tant que citoyens convaincus, peut-on croire qu'un seul ait réellement tenu les théories d'Einstein pour infondées *parce qu'enjuivées*, ou Wiener pour un huluberlu *parce que* bourgeois ? Au-delà des moyens d'une maîtrise technologique accrue sur les déterminismes naturels et, plus profondément, d'une méthode, d'une discipline de pensée, tout ce que la science, ce que la communauté scientifique peut encore offrir (mais elle a le droit - et le devoir - moral d'exiger de pouvoir le faire !), c'est un éclairage *non pas sur la valeur* d'un choix, mais sur ses conséquences : ses implications pour l'avenir et sa cohérence avec les valeurs qui sont à l'origine du choix. Elle peut parfois répondre à la question "comment faire ?", ou "qu'est-ce que ça va faire ?", jamais à la question "pourquoi le faire ?". Le physicien peut remplacer la lampe à pétrole par l'électricité, l'électricité par l'atome, et le sociologue, analyser les

conséquences, passées ou prévisibles, de ces choix. Mais non pas établir, *en tant que scientifique*, quelque corrélation que ce soit entre progrès technique et progrès humain (historique, philosophique, moral, religieux...), la mesure de celui-ci ne relevant d'aucun critère rigoureux. Pour prendre un autre exemple, très clair mais qui, pourtant, risquera de choquer : contrairement à une opinion répandue dans les milieux "éclairés", la science ne saurait condamner le racisme : elle condamne seulement la prétention des théories racistes à être fondées scientifiquement, elle peut affirmer qu'il n'en est rien. Mais aller, de dire que le racisme n'a aucun fondement scientifique, à dire que le racisme doit être condamné, c'est passer de la constatation de faits scientifiquement établis à une prise de position personnelle, sur le plan des valeurs, du sens, justement, que l'on veut donner à l'histoire de l'humanité. (Il reste par contre possible de démontrer que toute société basée sur le racisme va à sa propre perte, mais ce n'est là que l'analyse des implications prévisibles d'un choix : à la société qui l'aurait fait sien d'assumer ou non ce risque d'auto-destruction).

Or, vouloir dire - ou faire dire au chercheur - plus que cela, c'est creuser le fossé qui existe entre le discours scientifique et le sens commun. C'est parce qu'il y a confusion entre le plan scientifique et le plan moral - aussi bien de la part des chercheurs que de la part du public - que ce dernier remet en cause non seulement les hypothèses que ceux-là formulent, mais tout autant *les données mêmes* qu'ils auront établies. C'est, bien entendu, particulièrement vrai pour les sciences humaines, mais ça l'est également pour les disciplines exactes : le lauréat du prix Nobel qui a accepté de cautionner l'entreprise de "bébés-Nobel" (une banque de sperme sélectionné selon le Q.I. des donneurs) a davantage fait pour discréditer la science et les scientifiques que Louis Pauwels et Jean de Fontbrune réunis ! Le mouvement anti-science ne saurait se développer dans la clarté ; cette confusion, au contraire lui sert de terreau. Là réside la plus haute responsabilité du chercheur.

Je suis très loin du thème du colloque ? Je n'en suis pas si sûr.

Si le chercheur réclame -en tant que citoyen et que citoyen particulièrement concerné, de par son métier- de participer à la définition

et à l'organisation de la recherche ou du développement, je veux bien reconnaître qu'il ne lui appartient pas de se substituer au politique, dont c'est la responsabilité de, finalement, trancher, en fonction d'un choix de société. Mais alors, si le chercheur, en tant que scientifique, ne saurait être *seul* juge de la valeur de telle ou telle option mise ou à mettre en oeuvre, s'il faut rejeter la tentation technocratique (la République des savants est un rêve dangereux...) et admettre le privilège du pouvoir, alors, du même coup, faut-il admettre la nécessité de garde-fous, permettant au chercheur, en tant que citoyen, de ne pas se voir, totalement démuné, au service d'un choix qui lui paraîtrait inadmissible, comme de sauvegarder, sous sa seule responsabilité, les acquis d'un travail dont l'orientation déplairait à tel ou tel décisionnaire. Le problème est tout particulièrement aigu en anthropologie, car le chercheur se trouve confronté, dans son travail, à deux sociétés, la sienne et celle du pays hôte, dont les choix politiques peuvent amener chacune à vouloir peser sur l'orientation de sa recherche.

## NOTES

(1) Cf. B. Schlemmer, "Des Hautes Terres de Madagascar et des réformes qu'il conviendrait d'y mettre en oeuvre", *Cahiers d'Etudes Africaines*, in n° spécial "Ségrégation sociale, ségrégation spatiale", Paris, 1985, n° 99, vol. 23,3

(2) Dans une communication que je trouve particulièrement importante, et je le dis d'autant plus volontiers que je tombe, comme lui-même, sous le coup de l'auto-critique qu'il annonce en conclusion : oui, l'on peut dire que c'est sur les analyses que nous faisons, "anthropologues progressistes" des années 65-75, que se fondent pour une part les politiques mises en oeuvre aujourd'hui à Madagascar ; et oui, l'on est en droit de penser que les résultats obtenus n'ont pas apporté la preuve de notre supériorité en la matière...

(3) Le cas des Antilles françaises n'est nullement spécifique... au vocabulaire près : dans les "pays-hôtes", on "aide", on "coopère", on "développe" ; on ne saurait "mettre en valeur" : cela vous aurait un de ces relents colonialistes... Dans un département français, l'on "met en valeur", bien sûr, l'on ne saurait "développer" : cela vous aurait un de ces relents paternalistes...